

PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel Assistant(e) De Vie Dépendance - ADVD

Public concerné : Demandeurs d'emploi.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Participer à la démarche de l'accompagnement de la personne aidée : analyser, évaluer, planifier ;
- Réaliser des techniques et des gestes professionnels liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Ces actes ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité ;
- Appréhender et être à l'écoute de la personne aidée.

Durée de l'action :

646 heures dont 105 h de formation pratique + dispositif Pôle Emploi + module Alzheimer (91h). Durée totale de l'action : 1009h

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'une Chef de Département, d'un coordonnateur et de 5 cadres pédagogiques. Par ailleurs, des vacataires spécialistes de certaines thématiques ou professionnels du champ de l'intervention à domicile, du vieillissement, du handicap et de la famille interviennent au sein de la formation.

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes. La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision, lecteur DVD, écran interactif) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque.

Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)

Contenu :

La formation est organisée comme suit :

Remise à niveau
Soutien personnalisé
Aide au retour à l'emploi
Stage

Bloc 1 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Bloc 2 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur

Bloc 3 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables

Bloc 8 : Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 9 : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 10 : Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 11 : Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation

Les candidats sont reçus en information collective pour une présentation et validation collégiale des attendus et objectifs de formation.

Chacun effectue ensuite un test de positionnement permettant d'évaluer ses besoins en expression et compréhension écrites, en expression et compréhension orales, en raisonnement logique et en compétences numériques.

Un échange individuel avec un formateur/cadre pédagogique permet de finaliser et valider la construction d'un parcours individualisé de formation.

- Evaluation intermédiaire

Chaque Bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation permettant la délivrance d'un passeport de compétences correspondant aux contenus validés. Cette évaluation se déroule dans les locaux de l'HÉTIS, dans le respect des modalités de l'Organisme Certificateur IPERIA, soit sous la forme de Q.C.M. numériques, soit sous la forme de mises en situation au sein de l'appartement pédagogique avec un jury professionnel.

- Contrôle continu

Chaque intervenant procède à une validation des acquis et des points restant à travailler en fin de séquence.

Conformément à la démarche qualité d'HÉTIS, l'équipe pédagogique procède également à un entretien individuel à mi-parcours.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves intermédiaires et finales, conformément au référentiel de certification.

Sanction :

Les modalités d'obtention du titre professionnel sont conformes à celles élaborées par Ipéria certificateur du Titre.

La certification à finalité professionnelle Assistant(e) de vie dépendance » est constituée de sept blocs de compétences. Pour obtenir le titre à finalité professionnelle le candidat doit valider les huit blocs de compétences constituant la certification puis valider les compétences sociales et transversales du Titre dans le cadre d'un jury de certification ayant pour support un dossier de pratiques professionnelles.

En cas de validation partielle des Blocs ou d'échec à la certification finale, le candidat conserve le bénéfice des Blocs validés et se verra délivrer un passeport pour les compétences validées.

Coût : 13 € de l'heure par stagiaire.